

Votre Bulletin

VOLUME 07
NUMÉRO 2

Février
2019



Un bel
hiver!

RAPPEL TAXES
MUNICIPALES

4

MRC DE
ROUVILLE

5

INSCRIPTION
SOCCER 2019

8



Saint-Paul
d'Abbotsford



HEURES D'OUVERTURE

HÔTEL DE VILLE

Lundi au jeudi..... 8 h à 12 h
..... 13 h à 16 h 30
Vendredi 8 h à 12 h

TRAVAUX PUBLICS

Lundi au jeudi..... 6 h 30 à 12 h
..... 13 h à 16 h
Vendredi..... 6 h 30 à 12 h

CONSEIL MUNICIPAL

*Élections par suffrage universel

Maire	Robert Vyncke
Conseiller, siège #01	Mario Blanchard
Conseiller, siège #02	Mario Larochelle
Conseiller, siège #03	Robert Marshall
Conseiller, siège #04	Pierre Pelletier
Conseiller, siège #05	Mélanie Duchesneau
Conseiller, siège #06	Christian Riendeau

SERVICES MUNICIPAUX

M. Daniel-Éric St-Onge

Directeur général
dg@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 222**

M. Jean-Raphaël Cloutier

Adjoint à la direction
adjointdg@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 228**

Mme Isabelle Robert

Coordonnatrice des services administratifs et finances
finances@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 225**

Mme Mélanie Desgens

Secrétaire au greffe et chargée de projets
greffe@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 223**

Mme Stéphanie Hébert

Adjointe administrative / réceptionniste
info@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 221**

Mme Pascale Benoit

Responsable urbanisme OMBE / inspectrice municipale
urbanisme@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 224**

M. Philippe Paquin

Inspecteur municipal
inspecteur@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 230**

M. Kevin Boisclair

Coordonnateur travaux et services publics
travaux@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Steve Poulin

Adjoint travaux et services publics
voirie@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Marc-Antoine Labrie

Préposé travaux et services publics
malabrie@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 226**

M. Steve Poulin

Directeur du Service de sécurité incendie
incendie@saintpauldabbotsford.qc.ca **poste 226**

FÉVRIER 2019

D	L	M	M	J	V	S
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS 2019

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

- Collecte des matières recyclables
- Collecte des déchets domestiques
- Collecte des matières organiques
- Inscription soccer – 8 h à 19 h 30

Prochaines séances régulières du conseil

12 mars 2019

Votre Bulletin

Prochaine parution : mi-mars



SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Vous êtes invités à suivre nos actualités et nos événements en recherchant la page « www.facebook.com/saintpauldabbotsford » et en cliquant sur « j'aime » pour vous abonner.



BIBLIOTHÈQUE AZARIE-COULLARD-DESPRÉS

926, rue Principale Est
Saint-Paul-d'Abbotsford (Québec) J0E 1A0
450-379-9202

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

JEUDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h
VENDREDI de 19 h à 21 h
SAMEDI de 9 h 30 à 11 h

CE MOIS HIVERNAL QUE NOUS REDOUTONS...

Comme le dit l'adage : «C'est le plus court des mois et le pire pour tous.» Puisque j'écris ce texte au tout début du mois, souhaitons qu'un autre dicton s'applique : «En février pluie jamais finie fait l'année féconde et bénie.»

Le réchauffement climatique, que l'on soit *climato-sceptique* ou non, semble nous faire passer par des pentes sinueuses telles des montagnes russes à en croire sa gamme de variations de température!

GLISSADES EN FAMILLE

Nous connaissons quand même quelques plaisirs d'hiver... En effet, l'activité *Glissades en famille* du 2 février dernier fut un franc succès. Près de 100 personnes, grands et petits ont dévalé la longue pente. Les tubes de qualité rendus disponibles par la Municipalité ont contribué à la fluidité de la glisse.

L'invitation à pouvoir se réchauffer avec un bol de soupe, un café ou un chocolat chaud au Chalet de l'érable fut très appréciée. Merci à tous de cette collaboration et mes félicitations au travail d'équipe du Service des loisirs et de la voirie. À refaire l'an prochain!

MRC : ESCOUADE VERTE

Afin de sensibiliser les secteurs de l'industrie, du commerce et de l'institution à la gestion des matières résiduelles et à la participation à la collecte des matières organiques, la MRC de Rouville a signé une entente avec Nature-Action Québec qui enverra prochainement une escouade verte à la rencontre des citoyens de ces secteurs.

Le but est d'augmenter la participation, l'efficacité et l'efficience des collectes, ce qui devrait ultérieurement avoir un impact sur les redevances et la réduction des coûts pour tous les citoyens.

CONSEIL MUNICIPAL – INFOS EN VRAC

- Escompte de taxes pour la taxation 2019 : les contribuables qui le désirent pourront à nouveau bénéficier d'un escompte de 4% si la totalité du compte est payée avant l'échéance du premier versement de février. Seuls les contribuables qui ont au moins trois échéances de taxes peuvent se prévaloir du rabais. À noter que les exploitants agricoles qui reçoivent un crédit MAPAQ peuvent bénéficier de ce rabais sur la portion résiduelle du montant.
- Autorisation de l'embauche d'un nouveau pompier, monsieur Nicolas Daniel. Bienvenue chez nous!
- Sécurité civile : une demande d'aide financière de 10 000 \$ a été faite à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec pour

que nous puissions respecter la nouvelle réglementation qui entrera en vigueur le 9 novembre 2019. Question d'être mieux préparé à notre capacité de réponse aux sinistres. De plus, nous ferons l'acquisition d'un logiciel de gestion de sécurité civile pour augmenter notre efficacité en cette matière.

- Notre politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et de traitement des plaintes sera ajustée avec celle du gouvernement provincial. Cette politique s'applique également aux citoyens qui sont en interaction avec le personnel municipal.
- Bris d'aqueduc : un important bris est survenu au coin de la rue Principale et du rang Fisk lors des grands froids de janvier. Nous avons tout fait pour que les inconvénients causés aux citoyens concernés soient réduits. Notre équipe de la voirie a travaillé d'arrache-pied pour colmater la brèche. Félicitations les gars!
- Dénéigement : encore une fois notre équipe de la voirie a su démontrer sa compétence en matière de déneigement, surtout que les variations de température ont provoqué des tombées de neige fréquentes et abondantes. Bravo!

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX

La société annonce le lancement d'un portail de recherches documentaires. Cet outil informatique permettra de faire des recherches dans une banque de données qui compte près de 10 000 notices. Nous saluons cet excellent travail qui sera accessible à tous les citoyens.

L'événement aura lieu à la Maison de la mémoire des Quatre Lieux au 1, rue Codaire, le 22 février à 14 h.

ILLUMINATION DE L'ÉGLISE SAINT-PAUL

Grâce à la magnifique illumination de l'église, le cœur du village vient de recevoir une injection de beauté additionnelle. Cette luminosité rehausse davantage la valeur patrimoniale du site.

Nos compliments vont à la Fabrique pour cet embellissement qui complète les excellents travaux de rénovations de l'église et du presbytère. Un beau rajeunissement!

Et comme toujours, n'hésitez pas à me contacter!

Robert Vyncke

Courriel : cabinet.maire@saintpauldabbotsford.qc.ca
Téléphone : 450 379-5408



TC MEDIA

«Faisons
notre devoir
sans relâche,
et laissons dire
les sots.»

- Laurent Bordelon, 1702.

- RAPPEL - TAXES MUNICIPALES 2019

ÉCHÉANCES DE PAIEMENTS

Voici les dates d'échéances pour effectuer vos paiements :

1^{er} versement
22 FÉVRIER
2019

2^e versement
23 MAI
2019

3^e versement
21 AOÛT
2019



De plus, pour ceux et celles qui n'ont pas reçu par envoi postal leur compte de taxes 2019, il est de votre responsabilité de vous assurer que votre dossier est à jour. Veuillez communiquer dans les plus brefs délais avec le Service des finances de la Municipalité.

StockPhoto | iun478

StockPhoto | Imagesam1



NIDS-DE-POULE

À l'approche du dégel printanier, les nids-de-poule se multiplient et peuvent causer des ennuis aux usagers de la route.

À chaque année et généralement au début de la saison printanière, le Service des travaux publics s'affaire à la réparation des nids-de-poule et s'assure de maintenir la qualité des voies de circulation sur l'ensemble de son territoire.

Si vous apercevez des détériorations majeures, veuillez aviser la Municipalité afin que nous puissions procéder à la réparation de la chaussée dans les meilleurs délais.

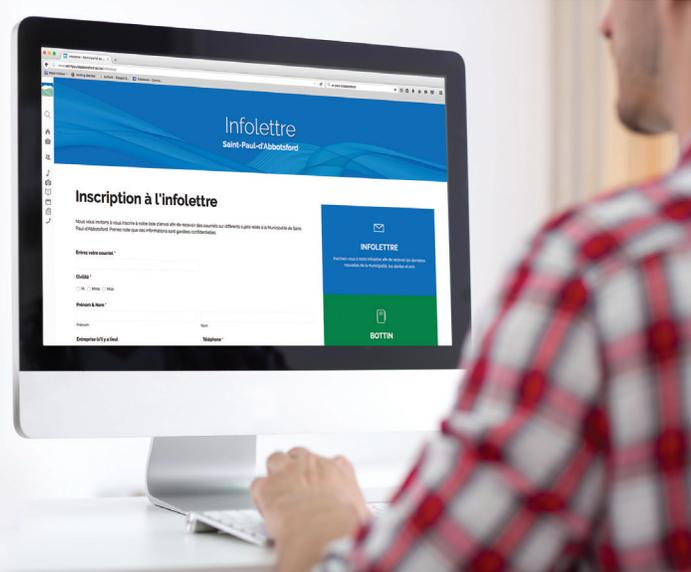
INFOLETTRE

Inscrivez-vous sans tarder à l'**infolettre** de la municipalité et profitez de son format amélioré en plus de la possibilité de choisir le contenu reçu!

Dernières nouvelles, travaux prévus, événements à venir, programmation du Service des loisirs, calendrier des collectes, nouvelle réglementation et dates d'échéance; voici quelques-unes des informations que vous pouvez recevoir chaque mois.

Abonnez-vous gratuitement en inscrivant votre adresse courriel sur la page d'accueil de notre site Internet: www.saintpauldabbotsford.qc.ca.

N'hésitez pas, l'infolettre de Saint-Paul-d'Abbotsford est la meilleure façon de ne rien manquer des activités de la Municipalité!



La Municipalité est dorénavant sur la plateforme Facebook. Vous êtes invités à suivre nos actualités et événements via le réseau social en recherchant la page « saintpauldabbotsford ».

Cliquez sur « J'AIME » pour vous abonner. Il y a également un lien direct sur notre site Internet au bas de la page d'accueil.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration!



POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS

POUR L'ENSEMBLE DES COLLECTES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE ROUVILLE

La MRC de Rouville désire faire un rappel à l'ensemble des citoyens du territoire concernant le positionnement des bacs roulants pour l'ensemble des collectes (matières résiduelles domestiques, matières recyclables et matières organiques). Afin de faciliter le travail de l'entrepreneur, voici quelques consignes concernant le positionnement des bacs en bordure de rue.

Nous vous rappelons que la MRC a revu son contrat pour la collecte, le transport et la disposition des matières résiduelles domestiques ainsi que pour le service de collecte et transport des matières organiques sur l'ensemble du territoire pour les années 2019 à 2023; ce qui amène quelques changements comparativement aux années antérieures. L'entreprise Enviro-Connexions, actuel fournisseur de service de collectes résidentielles, travaille avec des camions comportant un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. **Voilà pourquoi il est désormais demandé d'orienter l'ensemble de vos bacs avec les roues vers la résidence afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion collecteur.**

D'autres possibilités s'offrent aux citoyens qui auraient des surplus de matières. Dans ce cas, que ce soit pour les matières organiques ou le recyclage, informez-vous sur les modalités à respecter en consultant le site Internet de la MRC de Rouville au www.mrcrouville.qc.ca dans la section info-collectes, par courriel à infocollectes@mrcrouville.qc.ca ou encore par téléphone au 450 460-2127.

Le calendrier des collectes 2019 a été envoyé par la poste en décembre dernier. Si vous ne l'avez pas reçu, la municipalité en possède quelques copies supplémentaires ou vous pouvez le retrouver en ligne sur notre site Internet. Le calendrier demeure la meilleure référence pour connaître les dates de l'ensemble des collectes de votre municipalité.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec M. Étienne Rousseau, responsable de la gestion des matières résiduelles à la MRC de Rouville.

erousseau@mrcrouville.qc.ca | 450 460-2127 poste 227



POSITIONNEMENT DE VOS BACS

Roues et poignées toujours orientées vers votre résidence.

Cet espace est nécessaire pour permettre aux pinces du camion de collecte de bien saisir les bacs lors de la levée mécanique.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

SI VOUS PRÉVOYEZ UTILISER UN SAC, IL DOIT ÊTRE EN PAPIER.

Aucun sac de plastique dans votre bac brun.



www.monorganibac.ca
450 460-2127 poste 123
infocollectes@mrcrouville.qc.ca



Nous désirons vous rappeler que les matières organiques collectées sur le territoire de la MRC de Rouville sont traitées par biométhanisation et non sur une plateforme de compostage extérieure. Le processus de biométhanisation ne permet pas de traiter les sacs de plastique compostables ou biodégradables, car ces derniers ne sont pas méthanogènes. Ils ne sont donc pas acceptés dans l'Organibac (bac brun) dédié à la collecte de matières organiques.

Les sacs de plastique ont un processus de dégradation en présence d'oxygène seulement, alors que le processus de biométhanisation se déroule par fermentation, dans un digesteur, en absence d'oxygène. À la fin de ce cycle, des lambeaux de plastique non décomposés pourraient potentiellement contaminer le digestat (un fertilisant organique) produit grâce au procédé de biométhanisation.

Comme le site de traitement des matières organiques n'est pas autorisé à recevoir des résidus alimentaires en sac de plastique, même compostable, nous suggérons fortement à la population de se procurer des sacs de papier.

Ensemble, mettons-y toute notre énergie!

PRUDENCE EN ZONE SCOLAIRE

En ces conditions hivernales, il est important de redoubler de prudence et d'être plus vigilants en présence d'une zone scolaire. Respectez les panneaux de signalisation et les limites de vitesse.

Plusieurs panneaux de signalisation jaunes fluorescents avec l'inscription « Corridor scolaire » sont présents tout près de l'école Micheline-Brodeur et dans les rues Codaire, Sainte-Anne, Yamaska et Montcalm. Ces panneaux favorisent la sécurité et permettent d'identifier le trajet aux enfants qui se déplacent à pied pour se rendre à l'école ou à la maison.



LES AUTOBUS SCOLAIRES

Les conducteurs d'autobus scolaires doivent signaler à l'avance leur intention de s'arrêter pour faire monter ou descendre les écoliers et ce, afin de ralentir la circulation à l'avant et à l'arrière des autobus scolaires pour éviter les manœuvres brusques de freinage ou d'accélération.

Le plus grand risque pour les enfants provient de la circulation environnante.

RECOMMANDATIONS

1. Préparez-vous à arrêter quand l'autobus active ses feux jaunes d'avertissement ou ses feux de détresse.
2. Arrêtez-vous complètement à plus de cinq mètres de l'autobus quand il active ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt.



ATTENTION! Dépasser ou croiser un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent compromet la sécurité des enfants en plus d'être passible d'une amende sévère.

Source : Société de l'Assurance Automobile du Québec

IStockPhoto | JohnnyHS

IStockPhoto | aceshot

PATINOIRE DU PARC LAURENT FORTIER

Nous désirons sensibiliser les usagers du Parc Laurent Fortier des dangers de s'aventurer sur le lac lors de la période de gel et de refroidissement.

Il est primordial pour votre sécurité de vérifier et d'attendre le signal lumineux **VERT** situé sur le poteau à l'est du parc (rue des Colibris) avant de marcher sur le lac.

Lorsque l'accès est interdit et à vos risques, compte tenu des dangers des glaces fragiles ou autres situations précaires, le signal lumineux clignotant sera **ROUGE**. Veuillez noter que le signal lumineux demeurera allumé en permanence durant tout l'hiver. Dans le cas où il serait éteint ou non visible, en raison d'un bris, d'une panne électrique ou autre, il devra automatiquement être considéré comme **ROUGE**.

Nous vous recommandons de toujours surveiller les enfants lorsqu'ils jouent sur la glace ou à proximité.



IStockPhoto | RomanBabakin



**LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE**



La persévérance scolaire et la réussite éducative, une priorité de notre équipe municipale pour les enfants et adolescents de notre territoire.

En tant que décideurs municipaux, nous devons proposer aux étudiants un environnement de vie qui favorisera leur réussite.

Quant à la fondation Les Enfants de l'Opéra, qui a d'ailleurs connu un franc succès pour ses inscriptions à l'atelier culinaire Opéra...tion cuisine 2019, la semaine de la persévérance scolaire à l'école Micheline-Brodeur est bien soulignée avec la remise d'un certificat de persévérance et d'une carte-cadeau d'une valeur de 50 \$ à un méritant qui a fait preuve de persévérance en surmontant un obstacle qui aurait pu freiner son développement ou sa réussite scolaire.



**FRIPERIE
Passez au suivant**

**IL Y AURA UNE VENTE
DE FIN DE SAISON LES
14-15 ET 16 MARS 2019**

Tous les vêtements seront à **3 morceaux pour 1\$** et tous les manteaux, souliers, et autres accessoires seront à **50 % de rabais.**

Bienvenue à tous !

IStockPhoto | VictorHuang



Un service unique de transport porte-à-porte pour tous !

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF À SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

LA MUNICIPALITÉ A RECONDUIT LE PROGRAMME DE TRANSPORT COLLECTIF POUR VOUS DÉPLACER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD ET DE GRANBY, ET CE, JUSQU'EN DÉCEMBRE 2019.

HORAIRES GÉNÉREUX, PRIX ABORDABLE ET SERVICE PERSONNALISÉ

Sécuritaire et disponible tous les jours, ce service ne coûte que 6 \$ par déplacement pour les résidents permanents qui possèdent la carte de transport collectif émise par la Municipalité. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte. Afin de pouvoir utiliser le service, il suffit d'effectuer une réservation la veille en téléphonant chez Ami-Bus.

Selon les réservations, le service est disponible :

Lundi au jeudi	7 h à 21 h 30
Vendredi	7 h à 23 h 30
Samedi	9 h à 23 h 30
Dimanche	10 h à 21 h
Jours fériés	10 h à 21 h

RÉSERVATIONS

Elles sont entièrement effectuées par téléphone chez **AMI-BUS AU 450 375-2069 #1**, la veille du transport avant 14 h, sur jour ouvrable seulement.

ANNULATIONS

Les annulations doivent être faites le plus tôt possible et au minimum, 1 heure avant le rendez-vous.

TARIFS

- Passage simple : 6 \$
- Sans carte de résident permanent : 10 \$
- Livret de 20 passages : 114 \$
- Livret de 40 passages : 216 \$
- Enfant de 6 ans et moins : Gratuit*

Paiement avec la monnaie exacte ou avec des billets déjà achetés.

Afin de bénéficier du tarif préférentiel de 6 \$, les usagers doivent présenter leur carte de résident permanent du transport collectif au moment de l'embarquement (carte délivrée par la Municipalité uniquement).

* Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné d'un adulte.





INSCRIPTION

Soccer

SAISON
2019

LUNDI 25 ET MARDI 26 MARS 2019,
de 8 h à 19 h 30

FRAIS D'INSCRIPTION



* Le soccer est assujéti à la politique de subvention de 50% des frais d'inscription par personne jusqu'à concurrence de 250\$ annuellement et sera applicable directement lors de l'inscription.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- La carte d'assurance maladie et une photo récente (format passeport) sont obligatoires lors de l'inscription.
- Les frais d'inscription sont payables en argent comptant ou par chèque seulement.

CATÉGORIE	Né entre le	ÂGE
NOVICE	1 ^{er} octobre 2012 et 30 septembre 2014	5-6 ans
ATOME	1 ^{er} octobre 2010 et 30 septembre 2012	7-8 ans
MOUSTIQUE	1 ^{er} octobre 2008 et 30 septembre 2010	9-10 ans
PEE-WEE GARS	1 ^{er} octobre 2005 et 30 septembre 2008	11-12-13 ans
PEE-WEE FILLE	1 ^{er} octobre 2005 et 30 septembre 2008	11-12-13 ans
BANTAM GARS	1 ^{er} octobre 2002 et 30 septembre 2005	14-15-16 ans
BANTAM FILLES	1 ^{er} octobre 2001 et 30 septembre 2005	14-15-16-17 ans

SÉRIE DE FIN DE SAISON :

Du 6 au 12 août :

- BANTAM GARS

Du *13 au 19 août :

- NOVICE
- ATOME GARS,
- MOUSTIQUE FILLE,
- PEE WEE GARS
- BANTAM FILLE

Du *20 au 26 août :

- ATOME FILLE,
- MOUSTIQUE GARS
- PEE WEE FILLE.

**Il y a possibilité qu'une série s'étire sur 2 semaines.*

Formation gratuite offerte pour DÉBUTANTS ET EXPERTS.

Arbitres 13 ans et plus
(matchs de catégories Novice et Bantam)

Formation gratuite et obligatoire
pour les débutants.
Matchs rémunérés.

**VOUS DÉSIREZ VOUS
IMPLIQUER LORS DE LA
SAISON DE SOCCER? >>>**

Pour de plus amples informations sur la période d'inscription ou sur la saison de soccer, nous vous invitons à communiquer avec le Service des loisirs au 450 379-5408, poste 228.

